



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 AU MARCHÉ DE PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES BATIMENTS, D'EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE SURVEILLANCE D'ÉVENEMENTS EXTERIEURS ET D'ESPACES PUBLICS - LOT N°2 : GARDIENNAGE DU PARC MUNICIPAL DES SPORTS ET DE LA SALLE TEPAZ PASSE AVEC LA SOCIETE ROCADE SÉCURITÉ PRIVE

**DÉCISION N° DM-24-143
EN DATE DU 19 AVRIL 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

VU la décision n°DM-23-295 du 18/07/2023 de signer le marché prestations de gardiennage des bâtiments, d'équipements sportifs et de surveillance d'événements extérieurs et d'espaces publics – Lot n°2 : Gardiennage du parc municipal des sports et la salle Tépaz (notifié le 01/08/2023) ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 04 avril 2024, donnant un avis favorable ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 a pour but de rectifier une erreur matérielle dans la DPGF concernant les jours fériés ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ROCADE SECURITE PRIVEE, 42 route de Paris – 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN, représentée par Madame Ghislaine LE CASTEL, Présidente, l'acte modificatif n°1 du marché de prestations de gardiennage de bâtiments, d'équipements sportifs et de surveillance d'événements extérieurs et d'espaces publics – Lot n°2 : Gardiennage du parc municipal des sports et la salle Tépaz.

Le montant de l'acte modificatif n°1 du lot n°2 est :

	Montant forfaitaire € HT	Prestations à bon de commande € HT
Montant initial du marché (du 5 août 2023 au 31 décembre 2023)	44 169,04 €	20 000,00 €
Montant du marché pour l'année 2024	112 150,44 €	20 000,00 €

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240419-lmc1H11864H1-AR
Date de réception en Préfecture : 19/04/2024
Date de Publication : 19/04/2024

Montant du marché pour l'année 2025	112 150,44 €	20 000,00 €
Montant du marché pour l'année 2026	112 150,44 €	20 000,00 €
Montant total pour toute la durée du marché	460 620,36 €	
Montant € HT de l'acte modificatif n°1	+40 081,62 € (13 360,54 x3)	-
Nouveau montant pour toute la durée du marché	420 701,98 €	80 000,00 €
Nouveau montant total pour toute la durée du marché	500 701,98 €	
TVA (20 %)	100 140,40 €	
Nouveau montant € TTC du marché	600 842,38 €	

Le nouveau montant du marché pour le lot n°2, s'élève à 500 701,98 € HT.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240419-Imc1H11864H1-AR
Date de réception en Préfecture : 19/04/2024
Date de Publication : 19/04/2024